



ROULEMENT DE TAMBOUR

Bulletin de la Commune de Sanchev

Réalisé par la commission communication - imprimé par nos soins - ne pas jeter sur la voie publique



Si vous souhaitez recevoir le prochain roulement de Tambour de façon dématérialisé, remplissez ce coupon et venez le déposer en Mairie.

Nom/Prénom :

Adresse :

Email :

Signature :

« Pensons à l'environnement, nous empruntons notre planète à nos enfants »

Dans ce numéro :

Le mot du maire	2
Délibérations du Conseil	4
Actualités municipales	5
Présentation du conseil	12
Travaux de la Mairie	14
Fleurissement	15
Vie associative	16
Actualités diverses	17



Le mot du Maire



Suite au premier tour de scrutin des municipales du 15 mars, nous sommes entrés en confinement le 17 mars, ce qui nous a conduits à une situation particulière dans tous les domaines, dont l'annulation du conseil.

Une ordonnance et un décret du Gouvernement ont reporté au 18 mai la prise de fonction des conseillers municipaux élus dans leur ensemble au premier tour.

Nous nous sommes réunis à huis clos, le samedi 23 mai à la salle du conseil, conformément aux préconisations relatives à la pandémie.

Je veux sincèrement vous adresser mes remerciements pour la confiance renouvelée. Malgré les contraintes, vous êtes venus voter à près de 65% et avez élu les 15 candidats de ma liste dès le premier tour, avec des pourcentages obtenus allant de 58 à 65%.

Je souhaite saluer et féliciter tous les élus siégeant au sein de ce nouveau conseil, et les remercie pour leur confiance, en faisant le choix de m'élire Maire de notre village.

Je veux également rendre hommage aux employés municipaux ; en sachant que je pourrai compter sur leur dévouement, leur professionnalisme et leur expérience.

Je salue amicalement les élus sortants, pour leur travail

à mes côtés durant les 6 années du mandat précédent. La situation sanitaire s'améliore pour l'instant, nous allons accélérer nos fréquences de réunions, de commissions, de conseil afin de pouvoir retrouver un fonctionnement presque "normal".

Notre budget municipal 2020 sera impacté par cette situation, plus de dépenses de fonctionnement pour assurer la sécurité sanitaire des agents, de nos enfants... Tout ceci avec moins de recettes.

De même, j'ai une pensée pour nos associations contraintes d'annuler leurs manifestations. Ce manque d'animations nous affecte tous en cette période morose. À noter que la commune a procédé au versement des subventions par anticipation.

J'espère une évolution de la recherche médicale qui permettra de retrouver une vie "normale", à la rentrée scolaire de septembre, les activités des associations et également pour chacun d'entre nous.

Je vous invite à prendre soin de vous en respectant les règles sanitaires, seul remède à ce jour pour limiter la propagation du virus.

Amicalement,

Votre Maire : Gilles DUBOIS



Bienvenue

Nouveaux Sanchéens !



Vous venez de vous installer à Sanchey, bienvenue dans notre commune.

Lors de votre arrivée, nous vous invitons à vous présenter en Mairie munie de votre pièce d'identité, livret de famille.

À bientôt .

Location - Réservation en ligne www.sanchey.fr



Salles du fort

Tarif de la location :

- Associations de Sanchey : Gratuit
- Familles de Sanchey : 100€ / jour
- Associations et familles extérieures : 200€ / jour
- Caution de 500€



Salle des associations

**Tarifification
en
cours**



Chapiteau de 3m / 6m

Tarif de la location de ce matériel

- Associations de Sanchey : Gratuit
- Associations hors de Sanchey : 50€ / jour
- Particuliers : 50€ / jour
- Caution de 1050€





Dél. N°21/2020 Finances - Compte Administratif 2019

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et, à l'unanimité des votants, approuve le compte Administratif 2019.

	Dépenses	Recettes	Résultat
Section de fonctionnement	681 317.84€	968 123.98€	286 806,14€
Section d'investissement	499 258.56€	435 556.17€	-63 702.39€
Résultat global de clôture	1 180 576.40€	1 403 680.15€	223 103.75€

Dél. N°22/2020 Finances - Compte de Gestion 2019

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants, déclare que le compte de gestion 2019, dressé par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Dél. N°24/2020 Finances - Fiscalité - Vote des taux d'imposition 2020

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés décide de maintenir les taux d'imposition de la commune de Sanchev comme suit:

- Taxe foncière sur les propriétés bâties à 13.79%
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties à 27.28%

Dél. N°25/2020 Finances - Participation vignettes transport scolaire

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et, à l'unanimité des votants décide de participer au coût du transport scolaire des collégiens domiciliés à Sanchev au premier jour de la rentrée scolaire 2020/2021.

Fixe la participation financière forfaitaire à 30€, le remboursement se fera sur présentation d'un justificatif de paiement, d'un RIB et d'un justificatif de domicile jusqu'au **31 octobre 2020**

Dél. N°25/2020 Politique de la ville - Electrification rurale - Enfouissement des réseaux route de Renauvoid

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés décident de réaliser les travaux d'enfouissement de l'éclairage public, conformément au projet présenté pour un montant de 18 577.88€ HT.

Dél. N°31/2020 Fonction publique - Personnels contractuels - Centre de loisirs

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés décident le recrutement de plusieurs animateurs, sous contrat d'engagement éducatif pour le fonctionnement de l'ALSH. De doter ses emplois d'une rémunération journalière égale à 40€ brut pour les titulaires du BAFA et 30€ brut pour les non titulaires du BAFA.

Dél. N°34/2020 Fonction publique - Personnels contractuels - contrat d'apprentissage

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés décide le recours au contrat d'apprentissage, 1 poste au service scolaire et périscolaire pour une durée de 1 an dans le but de préparer un CAP petite enfance.



Animaux de compagnie



Par arrêté municipal, les chiens doivent être tenus en laisse tant dans la rue que dans la forêt. Respecter les propriétés privées qui ne sont pas des « parcs pour chiens »

Leurs déjections doivent également être ramassées.

Stationnement sur les trottoirs

Arrêt ou stationnement dangereux, gênant ou abusif.

Tout véhicule à l'arrêt ou en stationnement doit être placé de manière à ne pas constituer un danger pour les usagers. Sont notamment considérés comme dangereux, lorsque la visibilité est insuffisante, l'arrêt et le stationnement à proximité des intersections de routes, des virages, des sommets de côte. Tout arrêt ou

stationnement dangereux est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la quatrième classe.



Baignade lac de Bouzey



A compter du 11 juin 2020, et ce par arrêté municipal n°20-2020 :

Les baignades dans les zones surveillées sont temporairement interdites, suite au manque d'eau.

La consommation de poisson issu de la pêche de ce même plan d'eau est également interdite.

A savoir que les baignades hors zones surveillées se font aux risques et périls de chacun.

Bruits de voisinage

La réglementation en matière de bruit est fixée par arrêté préfectoral. En ce qui concerne les travaux des professionnels, les engins bruyants doivent être interrompus entre 20h et 7h et toute la journée les dimanches et jours fériés, sauf en cas d'intervention urgente. Pour les particuliers, l'arrêté préfectoral autorise l'utilisation d'appareils de jardinage et de bricolage comme les tondeuses, motoculteurs, tronçonneuses, scies.

- Les jours ouvrables de **8h30 à 12h00** et de **14h00 à 19h30** ;
- Les samedis de **9h00 à 12h00** et de **14h00 à 19h00** ;
- Les dimanches et jours fériés de **10h00 à 12h00**.

Généralement, une simple discussion entre voisins suffit à régler ce type de problème. Si toutefois, une médiation était nécessaire, les services municipaux sont à votre écoute.





Panneau Pocket

Une trentaine d'informations d'ordre général ont été publiées via cette application.

Pour être toujours informé en temps réel, télécharger cette application. Ce service est offert par votre municipalité.

OFFERT PAR VOTRE MAIRIE



PanneauPocket
TÉLÉCHARGEZ
GRATUITEMENT
L'APPLICATION

Restez
INFORMÉ
PRÉVENU
ALERTÉ



Carte PASS Communautaire

→ OÙ L'UTILISER

ÉQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS COMMUNAUTAIRES

- Patinoire - Épinal
- Piscine Germain Creuse - Golbey
- Piscine Iris - Épinal
- Piscine Olympique Roger Goujon - Épinal
- Piscine Léderlin - Capavenir Vosges / Thaon-les-Vosges
- Base de Loisirs - La Chapelle-aux-Bois
- Bassin d'été - Charmes
- Bibliothèque multimédia intercommunale - Épinal
- Relais bmi - Golbey
- Médiathèque - Capavenir Vosges / Thaon-les-Vosges
- Médiathèque - Deyvillers
- Studios de répétitions à La Souris Verte - Épinal et Capavenir Vosges (Thaon-les-Vosges)
- Conservatoire Gautier-d'Épinal - Épinal
- École Intercommunale de Musique - Capavenir Vosges / Thaon-les-Vosges

ÉQUIPEMENTS ET ANIMATIONS DE LA VILLE D'ÉPINAL

- Golf
- SpinaParc
- Points-Cyb (accès avec la carte Cyberpass)
- Stages sportifs, culturels et multimédia pendant les congés scolaires (accès avec la carte d'animation)
- Mercre'dynamiques pendant l'année scolaire (accès avec la carte d'animation)

Le Pass communautaire est remis à tous les habitants des communes de la Communauté d'Agglomération Épinal.

Le Pass communautaire est individuel ; un pass par membre de la famille qui en fait la demande. Il est valable 2 ans à partir de la date de délivrance.

Cette carte est gratuite, elle permet de bénéficier de tarifs préférentiels sur des équipements culturels et sportifs de la Communauté d'Agglomération – Epinal et de la Ville d'Épinal.

Le Pass Communautaire est remis à tous les habitants des communes de la Communauté d'Agglomération Epinal. Il est valable 2 ans à partir de la date de délivrance.

Plus d'info ici : <https://www.agglo-epinal.fr/2013-10-30-15-31-59/pass-communautaire>

Feux d'artifice

Les feux d'artifice de Bouzey, organisés par la CAE, auront lieu le **samedi 05 septembre 2020**.

Sous réserve d'une poursuite favorable de cette crise sanitaire.





Travaux du Fort



Suite à la crise sanitaire, les travaux au Fort ont pris du retard. Les gradins sont quasiment terminés. Reste à réaliser la mise en accessibilité de la cour pour les personnes à mobilité réduite (PMR) ainsi que la pose du garde-corps autour des gradins.

La réception des travaux à eu lieu le 7 juillet 2020.

La Commune remercie Judicaël Martin Ferronnier de la zone artisanale des Forges, qui dans le cadre de la rénovation du Fort, a remis en état les grilles. Celles-ci retrouveront leurs places d'ici quelques semaines.

Remerciement également aux bénévoles du Comité des Fêtes pour leur dévouement. Ils ont repris les travaux au Fort notamment avec la construction de la future scène du théâtre de verdure.

ALSH - Changement de lieu

Un centre de loisirs différent...

Face à la crise de Covid-19, nous avons dû repenser l'organisation du séjour, l'accueil se fera à **l'école de Sanchey**, du **06 au 24 juillet 2020** pour les enfants de **3 à 11 ans**

Les effectifs seront également réduits, les enfants du RPI Sanchey /Chaumousey seront prioritaires.

Inscriptions en Mairie.

Plus d'info sur le site www.sanchey.fr

ALSH - CHANGEMENT DE LIEU

Vol ALSH 07/20

ALSH de 3 à 11 ans
Ecole de SANCHEY

Horaires et journée type de l'Accueil de Loisirs

7h30-9h00	Accueil parents/ enfants
9h00	Activités libres
	Temps de détente (jeux libres)
9h30	Activité
11h45-12h15	Accueil parents/ enfants
12h00-12h15	Repas
13h30-14h	Accueil parents/ enfants
13h30-14h00	Temps calme ou activités possibles jusqu'à 14h
14h00-14h15	Activités
14h15-17h	Officer
17h-18h30	Echange avec les Animateurs

Pensez à mettre chaque jour dans « la valise » :

- Une bouteille d'eau
- Casquette ou vêtements de pluie selon la météo
- Des vêtements de rechange

Des vêtements et chaussures confortables et adaptés sont recommandés (certaines activités peuvent être salissantes)

ALSH - CHANGEMENT DE LIEU

Vol ALSH 07/20

ALSH de 3 à 11 ans
Ecole de SANCHEY

Horaires et journée type de l'Accueil de Loisirs

7h30-9h00	Accueil parents/ enfants
9h00	Activités libres
	Temps de détente (jeux libres)
9h30	Activité
11h45-12h15	Accueil parents/ enfants
12h00-12h15	Repas
13h30-14h	Accueil parents/ enfants
13h30-14h00	Temps calme ou activités possibles jusqu'à 14h
14h00-14h15	Activités
14h15-17h	Officer
17h-18h30	Echange avec les Animateurs

Pensez à mettre chaque jour dans « la valise » :

- Une bouteille d'eau
- Casquette ou vêtements de pluie selon la météo
- Des vêtements de rechange

Des vêtements et chaussures confortables et adaptés sont recommandés (certaines activités peuvent être salissantes)

Tour du Monde

Accueil de Loisirs

De 3 à 11 ans

Du 6 au 24 Juillet 2020

Ecole de SANCHEY

Inscription Mairie de SANCHEY



Assainissement

Ils n'ont rien à faire dans les réseaux d'assainissement :

Lingettes, serviettes hygiéniques, essuie-tout, mouchoirs, litières du chat...ne sont pas biodégradables.

Ne jetez jamais ces matériaux dans les cuvettes des toilettes.

En effet, ils finissent par s'agglomérer dans les canalisations et dans les stations de relevage.

ATTENTION

Les réseaux de collecte des eaux usées ont une fonction simple : acheminer les effluents jusqu'au lagunage où les eaux usées sont dépolluées avant le retour au milieu naturel.

D'autre part lors des fortes pluies, il a été constaté un fort taux d'eaux pluviales dans les stations de relevage. Un contrôle des raccordements sera programmé.

SOYEZ RESPONSABLES, FAITES PREUVE DE CIVISME



Ci-dessus photo d'un dégrilleur encombré .

Commission Jeunesse



La commission Jeunesse est en cours d'élaboration.

Nous souhaitons favoriser un lien afin d'impliquer les jeunes du village, de 8 à 16 ans, afin de partager leurs attentes et leurs idées.

Le but étant de créer un Conseil des Jeunes.

N'hésitez pas à nous contacter en Mairie : Eva Colombiano.

Affouages 2019/2020



Les 11 affouagistes terminent le façonnage de leur bois dans la parcelle 7 à XATIMONT.

La date butoir était le 15 mai 2020. Vu la conjoncture, celle-ci est reportée au 15 juin 2020.

Viendra ensuite le cubage par les garants désignés, suivi de la facturation. Dès réception du paiement, l'enlèvement pourra être effectué, et ce avant le **30 août 2020**.



Commission Action Sociale

La nouvelle Commission Action Sociale, (C.A. S.) s'est réunie mercredi 10 juin dernier, une équipe dynamique à votre service composée d'élus et d'habitants de la commune :

Présidée par le Maire Gilles DUBOIS, Thérèse BERCEAUX, Vice présidente, 2ème Adjointe en charge de l'Action Sociale accompagnés de Vanessa PIZARD, Muriel CARNET, Brigitte DUGRAVOT, Christine LEMARQUIS, Ginette BELLEGARDA, Arlette PERRIN ROUSSELLE, Pascale BEULNÉ, Françoise MAUD'HEUX, Catherine CAVAILLÉS, Sandrine MOUREY, Jeanine LEPAGE, Christine SOSA, Olivier BRICE, Jacques LEMARQUIS, Jérôme HYOLLE, Jean-François WUST.

Tout d'abord un peu d'histoire, l'appellation commune Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S) n'est plus d'actualité sur SANCHEY.

En effet, la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale Républicaine) votée en 2015 donne la possibilité de dissoudre les CCAS pour les communes de moins de 1500 habitants.

La commune de SANCHEY, soucieuse d'être un relais social auprès de ses habitants, a décidé de créer la Commission Action Sociale. Cette dernière entre dans le budget global de la commune.

Nos missions :

- Aides et accompagnements aux personnes âgées et handicapées (maintien à domicile, adaptation de logements...).
- Participation et organisation de diverses actions à caractère social.
- Lutte contre l'exclusion, aide à l'insertion.
- Petite enfance.
- Aide aux démarches administratives (courriers, internet ...).

L'ensemble de ces missions se feront en lien avec les instances concernées.

En cette crise sanitaire l'isolement des personnes âgées, le quotidien des familles bouleversées : école, cantines, perte ou réduction d'emplois, autant d'éléments qui fragilisent l'équilibre du quotidien.

Notre rôle Ecouter, Observer, Accompagner, Conseiller....

N'hésitez pas à nous contacter en Mairie : Thérèse BERCEAUX



Paroisse



Paroisse
Saint-Jean-Baptiste
de-l'Avière

Dates et lieux des messes des mois de Juillet et Août 2020 :



Juillet 2020

- Dimanche 5 Juillet 2020 : 10 H30** - Messe à **DOMMARTIN-AUX-BOIS**
Dimanche 12 Juillet 2020 : 10 H30 – Messe à **CHAUMOUSEY** – St-Pierre FOURIER
Dimanche 19 Juillet 2020 : 10 H30 - Messe à **MAZELEY**
Dimanche 26 Juillet 2020 : 10H30 - Messe à **UXEGNEY** – Messe de la corporation des menuisiers

Aout 2020

- Dimanche 2 Août 2020 : 10 H30** – Messe au Fort de **SANCHEY**– *En cas de mauvais temps messe à l'église de CHAUMOUSEY*
Dimanche 9 Août 2020 : 10 H30 – Messe à **GIGNEY**
Samedi 15 Août 2020 : 10 H30 – Messe à **CHAUMOUSEY** – ASSOMPTION
Dimanche 16 Août 2020 : 10 H30 – Messe à **DOMMARTIN-AUX-BOIS**
Dimanche 23 Août 2020 : 10 H30 – Messe à **DARNIEULLES**
Dimanche 30 Août 2020 : 10 H30 – Messe à **GIRANCOURT**

Informations paroissiales :

Paroisse St-Jean-Baptiste de l'Avière
93 route de Mirecourt 88390 – DARNIEULLES

Tél. : 03.29.38.34.25

Courriel : p.aviere@catholique88.fr

<https://www.catholique88.fr/paroisse.darnieulles>

Facebook : paroisse de Darnieulles

Curé : Pierre-Jean DUMÉNIL – 06.62.57.93.14



Ecole

L'Accueil post confinement a été préparé avec les directrices Delphine Irthum et Virginie Bazin dans le respect du cadre national et du protocole sanitaire.

Nous tenons à les remercier vivement pour leur implication pendant le confinement et dans le redémarrage de nos écoles.

Concernant l'école de Sanchey, la reprise s'est faite avec un léger retard d'une semaine dû à une suspicion de covid19, heureusement vite démentie.

L'accueil des enfants s'est fait en deux étapes sur la base du volontariat. Dans la première phase, 30% des enfants ont retrouvé leurs institutrices puis ce furent 60% d'entre eux.

Toutefois, les enfants du personnel indispensable à la gestion de la crise ont été accueillis en priorité et ont pu fréquenter l'école tous les jours si besoin. Les mercredi et week-end, une école de Golbey était également ouverte pour les accueillir.

Pour que cette reprise se passe au mieux, vous avez du préparer vos enfants à leur retour en classe. La vie au sein de l'école est différente de ce qu'ils ont connu avant le confinement: nombre d'élèves réduit, contacts et jeux collectifs

proscrits, distanciation à respecter, gestes barrières à appliquer très scrupuleusement.

Leur comportement en classe est admirable.

Nous avons envisagé la mise en place du dispositif 2S-2C (sport-santé-culture-civisme) dès l'annonce faite par le gouvernement lors de la phase 2 du déconfinement pour vous aider à reprendre votre activité professionnelle.

Un sondage a montré que peu de parents étaient intéressés, nous avons donc arrêté les démarches lourdes engagées auprès de l'Education Nationale et la Communauté d'Agglomération.

La phase 3 a débuté le 22 juin, avec une organisation quasi normale en appliquant le protocole de l'éducation nationale.

La vie de nos écoles continue, n'oubliez pas les démarches suivantes :

- Les inscriptions aux cartes de transports scolaires pour la prochaine rentrée ont débutées le 2 JUIN 2020. Tous les élèves de la maternelle au lycée devant emprunter ces transports pour se rendre à leur établissement doivent

obligatoirement procéder à leur inscription sur le site régional www.fluo.eu/88. Les collégiens et lycéens doivent s'inscrire avant le 23 Août 2020.

Les inscriptions pour l'école maternelle PETITE SECTION, année scolaire 2020/2021, sont ouvertes !

Les documents sont accessibles sur le site internet de la Mairie. Merci de les déposer en mairie, ou dans la boîte aux lettres, nous vous contacterons s'il nous manque des informations.

Transport scolaire

Rentrée 2020/2021

Pour vous inscrire :
du 2 juin au 23 août
retrouvez-nous sur
www.fluo.eu/88

Grand Est
L'Agglomération de la Région Grand Est



Présentation du Conseil

Maire :
DUBOIS Gilles



1^{er} adjoint :
DAUTRICOURT Jean-
Marc



2nd adjoint :
BERCEAUX Thérèse



3^{ème} adjoint :
VINCENT Patrick



Conseillère déléguée :
COLOMBIANO Eva



Conseiller délégué :
GAILLARD Maxence



Conseiller délégué :
LEMARQUIS Jacques



Conseiller municipal :
REMI Cyril



Conseiller municipal :
COLIN Pascal



Conseiller municipal :
BRICE Olivier



Conseillère municipal :
PIZARD Vanessa



Conseillère municipal :
CARNET Muriel



Conseiller municipal :
WUST Jean-François



Conseillère municipal :
DUGRAVOT Brigitte



Conseiller municipal :
HYOLLE Jérôme



Dautricourt Jean– Marc : 1er adjoint en charge de l'Urbanisme, des Affaires Scolaires et du Personnel.

Berceaux Thérèse : 2nd adjoint en charge de l'Action Sociale.

Vincent Patrick : 3ème adjoint en charge des Finances et Patrimoine.

Colombiano Eva : Conseillère déléguée en Charge de la Jeunesse.

Gaillard Maxence : Conseiller délégué en charge de la Communication, de l'Informatique et du site internet.

Lemarquis Jacques : Conseiller délégué en charge des Forêts.



Présentation des Commissions

Commission	Président	Vice - Président	Membre	Membre	Membre	Membre	Membre	Membre	Membre
Commission Finances	Dubois Gilles	Vincent Patrick	Lemarquis Jacques	Berceaux Thérèse	Colombiano Eva	Dautricourt Jean-Marc	Remy Cyril		
Commission Affaires scolaires RPI	Dubois Gilles	Dautricourt Jean-Marc	Holle Jérôme	Pizard Vanessa	Gaillard Maxence				
Commission Patrimoine - Fort - Théâtre de verdure	Dubois Gilles	Vincent Patrick	Dugravot Brigitte	Brice Olivier	Remy Cyril	Wust Jean-François	Dautricourt Jean-Marc		
Commission Urbanisme - Travaux - Cadre de Vie / Environnement	Dubois Gilles	Dautricourt Jean-Marc	Dugravot Brigitte	Remy Cyril	Thérèse Berceaux	Lemarquis Jacques	Colin Pascal	Wust Jean-François	Patrick Vincent
Commission Syndicale Chaudmouhey / Sanchev	Dubois Gilles	Lemarquis Jacques	Berceaux Thérèse	Brice Olivier	Wust Jean-François				
Commission Communication - Animation local - Associations	Dubois Gilles	Gaillard Maxence	Holle Jérôme	Pizard Vanessa	Wust Jean-François	Carnet Muriel	Colin Pascal		
Commission Action Sociale	Dubois Gilles	Berceaux Thérèse	Holle Jérôme	Pizard Vanessa	Wust Jean-François	Brice Olivier	Carnet Muriel	Lemarquis Jacques	Dugravot Brigitte
Commission Jeunesse	Dubois Gilles	Colombiano Eva	Holle Jérôme	Pizard Vanessa	Gaillard Maxence	Berceaux Thérèse			
Commission Fleurissement	Dubois Gilles	Vincent Patrick	Carnet Muriel	Dugravot Brigitte	Berceaux Thérèse	Colombiano Eva			



Réception travaux d'extension



Le chantier a débuté en juin 2019, après 11 mois de travaux, leurs réceptions ont eu lieu au mois de mai dernier par les entreprises et l'architecte chargé du projet.

Ces travaux ont permis la mise en conformité PMR (Personnes à Mobilité Réduite) ainsi que la mise aux normes de la sécurité incendie de la mairie et de ses annexes.

Nous disposons désormais d'un accueil public plus vaste, mais aussi plus confortable pour le personnel municipal.

Pour rappel, cette opération d'extension a permis la création :

- D'une salle de réunion, plus vaste qui peut accueillir 50 personnes, également utilisée pour la célébration de mariage.
- D'une salle des associations, équipée d'une cuisine et d'un bar qui sera mis à votre disposition d'ici quelques semaines. Un règlement d'utilisation et les tarifs seront décidés en conseil municipal.
- D'une salle de rangement.
- D'atelier municipal aux dernières normes.
- D'emplacements de stationnement, dont un pour les personnes à mobilité réduite. (PMR)

Nous avons également refait entièrement l'isolation de l'ensemble du bâtiment, en changeant notamment les fenêtres des deux logements communaux.

Le coût de ce projet est de 677.000 €HT subventionné à hauteur de 52% par :

- L'état.
- Le département.
- La région .
- La CAE.
- Le GAL (Groupement d'Action Locale).

Remerciements aux différents financeurs.



Espaces verts

Compte tenu des conditions sanitaires actuelles, les travaux d'entretien et de nettoyage des différents secteurs de la commune ont pris énormément de retard.

Après le déconfinement du 11 mai dernier, les employés municipaux ont donc retroussé leurs manches pour faire face à la charge de travail importante qui les attendait.

Une première phase de nettoyage a eu lieu :

Les massifs ont été nettoyés, bêchés, binés et ratissés. La tonte des espaces verts et des talus a été effectuée.

La deuxième phase était réservée au fleurissement :

Tous les massifs ont été parés d'une multitude de fleurs variées, mais plantées en plus petite quantité et plus espacée.

Tous les bacs de la route des Vosges ont été fleuris. Cette année, les jardinières ont été préparées par les employés et installées sur la façade de la Mairie ainsi que son muret.

6 vasques fleuries de géraniums ont été accrochées au mât du massif du bas de la route du lac.

La place de l'an 2000 a retrouvé un nouvel éclat.

Les employés municipaux auront à cœur de soigner les fleurs et les arroser régulièrement.



Commission fleurissement

Les membres de la Commission Fleurissement arpentront les rues du village, vendredi 17 juillet prochain, à des fins d'évaluation des maisons fleuries et des aménagements extérieurs.

La volonté communale de faire du cadre de vie et du fleurissement un atout pour notre Commune ne peut se concrétiser qu'avec l'implication des habitants qui se verront récompenser pour les heures passées à l'embellissement de leur cadre de vie.



Manifestations



Suite à l'épidémie de Covid-19, de nombreuses manifestations ont dû être annulées ou reportées :

- Le concert "Cordes de Novembre" initialement prévu les 23-24 Mai est **reporté** à l'Automne !
- Le vide-greniers du Fort de SANCHEY, organisé par le Comité des Fêtes, prévu initialement le 7 JUIN 2020, a été **annulé** !
- La fête de la Folie Calette, initialement prévue le 5 juillet, est **annulée** !
- La fête de la musique, organisée par le Comité des Fêtes, prévue initialement le 20 juin, a été **annulée** !
- Le cochon grillé, organisé par le Comité des Fêtes, prévu initialement le 6 septembre, est **annulé** !
- Le beaujolais nouveau est pour le moment **maintenu**.
- La fête de Saint-Nicolas est pour le moment également **maintenue**.

Tennis club de l'Avière



Le confinement est terminé, la CAE a donné son accord au président du tennis Club de l'Avière pour la reprise des activités.

Les licenciés peuvent, depuis le 13 juin, profiter des installations, en respectant toujours les gestes barrières.

Les entraînements ont lieu le vendredi soir.

Le tarif pour la saison 2020/2021 est de 15€ pour l'année, une caution de 5€ vous sera demandée pour la clé.

A l'issue de l'assemblée générale du 13 juin dernier, Mr Panot Lionel a été élu président du tennis club. Remerciements à Pierre CAMUS d'avoir pris la direction du club de l'Avière durant 4 années.

Loisirs Orientation Sanchev



Depuis le 11 mai il est de nouveau possible de reprendre en douceur les courses d'orientation pour connaître les entraînements libres qui sont proposés par le club.

Rendez-vous sur le site : <http://www.vosges.ffcoorientation.fr/lo-sanchev/doodle/>

Si vous désirez pratiquer la course d'orientation, à pied, en VTT ou encore à ski, en compétition ou en loisir, retrouvez toute les informations utiles : <http://www.vosges.ffcoorientation.fr/lo-sanchev/le-club-los/>

N'hésitez pas à suivre leur page Facebook <https://www.facebook.com/LOSanchev/>



Sacs jaunes

Attention aux erreurs de tri

Il existe une règle simple à retenir pour la famille du plastique : **seuls les bouteilles et flacons en plastique se recyclent !** (*bouteille d'eau, flacon de liquide vaisselle, gel douche ou shampoing ...*).

Tout ce qui n'a pas une forme de bouteille ou de flacon doit être mis avec les ordures ménagères :



Bon à savoir :

Si vous réalisez des plantations, les barquettes et pots en plastique ne sont donc pas à déposer dans le sac jaune. Renseignez-vous au préalable auprès des jardinerie et des horticulteurs qui les reprennent gratuitement pour les réutiliser.

Déchetterie - Déchets verts

Pour rappel, le brûlage des déchets verts est interdit toute l'année : article 84 du règlement Sanitaire Départemental **période allant du 06 juillet inclus au 27 septembre inclus.**

Au-delà des possibles troubles du voisinage générés par les odeurs et la fumée, le brûlage à l'air libre émet de nombreux polluants en quantité importante.

De nouveaux horaires sont mis en place sur les déchèteries du SICOVAD pour la

Lundi : fermée
Mardi : 13h-18h
Mercredi : 9h-12h et 13h-18h
Jeudi : 13h-18h
Vendredi : 13h-18h
Samedi : 9h-12h et 13h-18h
Dimanche : 9h-12h



Les biodéchets se compostent !

Poulaillers

80€ de subvention



Les biodéchets (épluchures de fruits, de légumes, marcs de café, fleurs fanées...) sont pleins d'eau... Il est donc totalement aberrant de les jeter aux ordures ménagères résiduelles où ils finiront incinérés alors que de nombreuses solutions existent pour les valoriser.

Le compostage individuel, collectif ou le lombricompostage vous permettent d'éliminer intelligemment ses déchets et en plus, de vous apporter un compost naturel !

Le SICOVAD peut vous aider dans l'acquisition de ces outils, tout comme dans l'achat d'un poulailler.

Plus d'information sur le site du sicovad : <https://www.sicovad.fr/>

Lombricomposteurs

70€ de subvention





Vous souhaitez commander un composteur individuel

**ATTENTION, SEULS LES HABITANTS DES COMMUNES DU
SICOVAD PEUVENT COMMANDER**

Le SICOVAD vous propose à prix réduits deux modèles de composteurs :



Deux composteurs maximum par foyer.

Prenez rendez-vous en ligne, puis venez retirer votre commande selon la disponibilité choisie au :

SICOVAD

4 allée Saint Arnould

88000 Epinal

Plus d'information sur le site du sicovad : <http://www.sicovad.fr>

TOUT LE MONDE A DROIT AU CONFORT...

ÊTES-VOUS ÉLIGIBLE AU PROGRAMME HABITER MIEUX ?

Nombre de personnes composant le ménage	1	2	3	4	5	par personne supplémentaire
Plafond	19 074 €	27 896 €	33 547 €	39 192 €	44 860 €	+ 5 651 €

Dernier revenu fiscal de référence du ménage (RFR 2019 sur revenus 2018)

Quel que soit votre projet, vous pouvez bénéficier d'un accompagnement administratif et technique **GRATUIT** !
Contactez l'ALEC à Golbey :
03 29 81 13 40 - dialec@dalec-epinal.com



Des travaux en vue dans votre logement ?

LA COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION D'ÉPINAL
agit pour vous

- ▶ CONSEILS
- ▶ ACCOMPAGNEMENT
- ▶ AIDES FINANCIÈRES



Si vous êtes intéressés pour connaître les aides pour vos travaux de rénovation, remplissez le coupon ci-dessous ! Gratuit et sans engagement !

Avez-vous des projets de travaux ? Si oui, lesquels ?

Isolation des murs Autres (préciser) :

Isolation des plafonds

Isolation des combles

Isolation des planchers/sols

Menuiseries extérieures

Isolantes

Chauffage

Porte

Ventilation

Salle de Bain

Revenu fiscal de référence du dernier avis d'imposition (ligne 25 de l'avis d'imposition) :

COUPON-RÉPONSE

COMMUNES

la
Action Habitat

FAIRE
Action-Logement

Financiers Habiter Mieux
V
GrandEst

Coupons à transmettre à :
ALEC - 1 rue du soufre - 88190 GOLBEY
Tél. : 03 29 81 13 40 - Mail : dialec@dalec-epinal.com
Vous pouvez vous inscrire en ligne : mangrigit.laoh.gov.fr

territoire VÉLO



Pour tous vos déplacements
Préférez le vélo !
À assistance électrique

20%*
remboursé
sur l'achat de votre
vélo électrique
* plafonné à 200 €

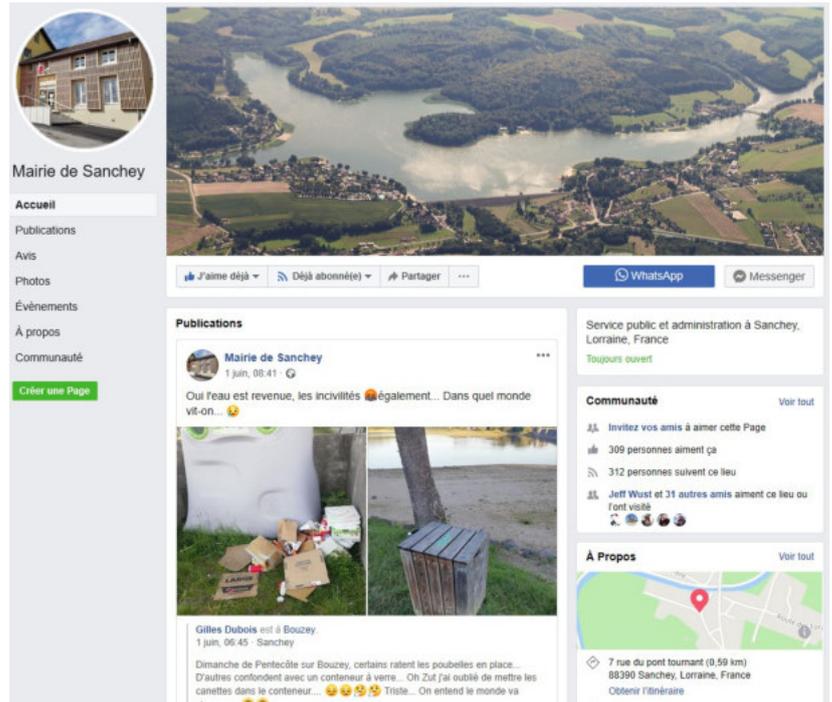
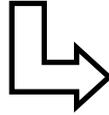


Pour plus d'informations et télécharger le dossier de demande d'aides financières
rendez-vous sur **www.agglo-epinal.fr**



INFORMATIONS DIVERSES

Pour être toujours plus proche de vous, une page Facebook a été créée.



ECRIVEZ-NOUS

Ecrivez-nous

Les champs marqués d'un astérisque * sont obligatoires.

Nom *

Email *

Message *

Combien font dix et dix ? (merci d'indiquer la réponse en lettre minuscule) *

14 of 14 Caractères restants

Envoyer

Pour répondre plus rapidement à vos questions un formulaire a été ajouté sur le site de la mairie.

www.sanchev.fr

Informations pratiques

Horaires d'ouverture au public et permanences de la mairie de Sanchev.

Lundi au vendredi de 14h00 à 17h00

Samedi : 09h00 - 12h00

Permanences du Maire et de ses Adjointes sur rendez-vous.

Mardi : de 17h00 à 19h00

Samedi : de 10h00 à 12h00

Contactez nous :

Adresse : 7 rue du Pont Tournant 88390 Sanchev.

Tél : 03.29.82.47.16

Mail : mairie.sanchev@wanadoo.fr



Suivez-nous sur la page Facebook de la Mairie en recherchant : Mairie de Sanchev



Retrouvez toute la vie de votre commune sur le site www.sanchev.fr